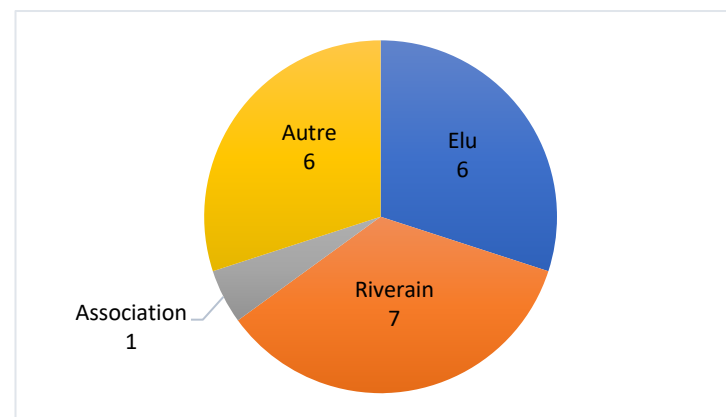


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE
POUR LE DEPARTEMENT DE L'ISERE

- 20 CONTRIBUTEURS SOIT 2,04% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
25/11/2020 11h11		Donner la toxicité des produits de traitement sur les abeilles	Ne pas traiter avec des produits pouvant poser des problèmes pour l'apiculture	
25/11/2020 15h11			s'engager à la plus utiliser de glyphosate dès à présent	
26/11/2020 09h11		Informers les communes concernées des opérations de traitement une semaine à l'avance. (et non pas une fois par an !) Rassemler toutes ces informations (calendrier, type d'opérations, identité des produits, organigramme, études réalisées, organigrammes, etc) sur un site dédié clairement identifié ET sur une page du site sncf réseau ET avec un renvoi sur le site sncf.com Tout est prioritaire !	Développer les alternatives aux traitements chimiques, Développer les alternatives aux traitements chimiques, Développer les alternatives aux traitements chimiques... et agrandir les zones de non-intervention en abordant différemment la notion d'entretien des voies. Ces propositions sont globalement dérisoires. Se conformer aux prescriptions, tenir compte de la météo est un MINIMUM....	Afficher dans toutes les gares de France une information sur l'utilisation d'herbicides et autres pesticides par la SNCF et sur les moyens d'en savoir plus, de poser des questions ou de faire un signalement.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
27/11/2020 09h11			Ce thème est prioritaire au thème de l'information	
27/11/2020 09h11			Réduire les exigences en terme de présence de végétation sur les voies. Est-ce vraiment si grave si il y a un peu d'herbe sur les voies ? Peut être que l'on peut tolérer un peu de végétation si cela permet de diminuer la diffusion de produits chimiques dans la nature, et en plus vous ferez des économies ;)	
27/11/2020 13h11		Informers les agriculteurs, notamment en bio, travaillant des parcelles à proximité des réseaux ferrés		
28/11/2020 19h11			NE PLUS UTILISER DE PRODUITS NOCIFS A LA SANTE ! UTILISER DES PRODUITS SAINS, DES TECHNIQUES NATURELLES	
01/12/2020 09h12			Utiliser des techniques d'enfouissement / protection lumière: - ensevelir de terre les végétaux - mettre des bâches faisant l'obscurité afin de stopper le développement des végétaux Respecter l'environnement: - limiter au maximum l'épandage de produit phyto - préférer la fauche en continue	Établir une plateforme d'échanges entre élus et responsables SNCF - permettre aux citoyens de participer aux solutions d'entretien du réseau également sur une plateforme d'échanges

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
03/12/2020 18h12		Rien n'est dit sur l'évacuation des déchets de végétation détruite qui sont toujours laissés sur place. En particulier on ne parle pas du débroussaillage mécanique et des centaines de tonnes de débris végétaux ajoutées aux arbustes chimiquement traités. Le tout finit par obstruer l'unique canal d'évacuation des eaux pluviales et provoque la plastification des marnes thixotropes "Calovo-Oxfordiennes" sous le ballast, occasionnant des affaissements de la plateforme, de plus en plus fréquents. Oui! Informer les riverains sur les risques de glissement de terrain que fait courir l'utilisation du train "compacteur de ballast" qui détruit les écoulements sous la voie ferrée, dont le raccordement au réseau des eaux pluviales a été payé par les riverains concernés lors de la construction de leurs maisons il y a 38 ans. Une étude universitaire est en cours sur les glissements de terrain dans le Trièves.	Investir dans des technologies en prenant exemple sur des entreprises qui s'occupent actuellement de la restructuration du réseau TGV https://www.generalecostruzioniferroviarie.com/fr/chantiers-gcf/suite-rapide-france/18-chantiers Au lieu d'investir dans des usines à poison... En Italie du Nord le désherbage des voies est réalisé par eau chaude en surfusion, ensuite les déchets sont aspirés et servent de "biomasse" pour la production de gaz vert qui est utilisé dans les brûleurs. On ne parle pas des voyageurs exposés aux poisons sitôt le "Train à Grand Rendement passé"... Alors que le personnel SNCF est soumis au délais de retour sur site mentionné sur la fiche de sécurité du produit, Pavanet, Epsilon, Crésyl et autres cocktails expérimentaux... Il y a également la problématique environnementale aiguë du fait que ces trains passent désormais de nuit. La faune nocturne qui colonise les talus paye un lourd tribut, les abeilles aussi.	Designner un représentant non élu, non inféodé qui parlerait au nom des riverains et pourrait de ce fait représenter le "contradictoire" en cas de non respect des Lois et du Principe de Précaution. C'est pourtant bien mentionné dans https://agriculture.gouv.fr/egalim-ce-que-contient-la-loi-agriculture-et-alimentation . Idem remarque précédente... Pour un "dialogue concilié" les différentes parties doivent être représentées par des porteurs de parole réputés non inféodés et disposant des compétences nécessaires à la compréhension du sujet/objet du débat.
04/12/2020 17h12		Informé les résidents sur l'absence de risque pour eux du glyphosate aux doses actuellement utilisés	Je ne vois pas l'intérêt de sortir totalement du glyphosate si on n'a pas de solution alternative viable techniquement et économiquement. Je n'ai pas envie que des gens doivent arracher les herbes à la main à la place	Bon courage pour dialoguer au sujet des produits phytosanitaires vu la désinformation qui règne sur ce sujet

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
14/12/2020 15h12	En temps qu'applicateur agréé, je trouve cette charte extrêmement positives et en lien avec notre temps (protection de l'environnement). La prise en compte des différentes situations et la promesse d'adaptabilités des moyens de contrôles de la végétation sont ,à mon sens, prometteur voir même avant-gardiste dans ce domaine. A suivre dans les faits et la durée.	Je pense que s'en tenir aux informations sur le site de la SNCF reseau sur le planning générale et les fiches produits; ainsi que le courrier et la plateforme spécifique pour la recherche des passages des trains désherbeurs, sont grandement suffisante pour permettre une communication suffisante. Trop de communication et de d'information tue la communication et l'information.		Les actions de communications à l'échelle de la région auront un impact plus positif que au niveau nationale.
09/01/2021 08h01	<p>Madame , Monsieur bonjour,</p> <p>Cette charte biaisée apparait comme un blanc-seing que la SNCF cherche à imposer! Quelques questions essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les traitements automatisés qu'ils soient chimiques ou mécaniques ont pour objectif d'éliminer la végétation envahissante des plateformes afin de ne pas perturber les lasers d'alignement... Alors pourquoi tout les végétaux desséchés et éclats de bois sont laissés sur place? En quoi un arbuste mort sur le talus gêne moins les lasers? D'autre part les centaines de tonnes de copeaux et éclats de bois résultant des entretiens avec les déchiqueteuses sur rail finissent inévitablement par combler les fossés d'écoulement des eux pluviales bordant les voies. La conséquence est l'infiltration de ces eaux sous le ballast et la plastification des couches sous-jacentes, avec affaissement inévitable des voies! 	<p>Designier un correspondant représentant la population riveraine limitrophe au titre d'observateur dans les réunions d'élaboration des stratégies d'entretien. Certaines informations énumérées ci-dessus doivent être en libre consultation sur Internet, sans filtre...</p>	<p>"Mettre à disposition, sur le site internet SNCF Réseau, des informations sur les moyens de réduction des risques d'exposition des riverains." Et les voyageurs????????????? Le TER n'est pas pressurisé! Le lendemain du passage du Train à Grand Rendement les enfants prennent le train pour se rendre à leur école, alors que le personnel SNCF qui à pratiqué la pulvérisation avec les équipements de sécurité et une cabine de motrice pressurisée se voit imposer un "délai de retour sur site"de 10 jours... Proposer aux riverains et voyageurs journaliers des analyses bis-annuelles, gratuites, afin de détecter la présence et le taux des substances et intrants épandus par la SNCF.</p>	

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue conciliation et
	<p>Suite : Cherchez l'erreur... Concernant particulièrement la ligne TER Grenoble-Veynes-Dévoluy je peut soumettre à votre expertise des dizaines de photos démontrant sans équivoque que la SNCF doit d'urgence revoir sa stratégie d'entretien... Au besoin consulter les Italiens qui s'occupent actuellement de la modernisation du réseau TGV. Ils pourraient vous instruire de la façon dont sont entretenus les réseaux Italiens. Lire ICI https://www.setvf.com/membre/gcf-france/</p> <p>- Concernant le Glyphosate, je viens de recevoir le CR de la réunion de Monsieur le Sénateur Guillaume Gontard avec le directeur régional SNCF Monsieur Thomas Allary... Point n'est besoin d'être expert pour retrouver des similitudes de formulation entre le substitut au Glyphosate et la nouvelle "innovation" qui contient "un composé" de la famille des "sulfonylurées">>>> https://fr.wikipedia.org/wiki/Sulfonylur%C3%A9e. C'est tout simplement un Carbamate qui composait l'agent orange dispersé au Vietnam... Pour info l'agent orange était fabriqué à Pont-de-Claix par Progil dans les années 1961_1971! On note déjà de l'opacité dans la com...</p> <p>Restant à votre écoute,</p> <p>Merci</p>			